



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAVERNAY
le 10 FÉVRIER 2022**

Présents : Andrée MENARGUEZ, Maire, Messieurs Serge BOUDOT, Cédric FLETY, Adjoint, Mesdames, Messieurs Christophe SAUNIER, Adeline VOILLOT, Christophe NORMAND, Julien DESMORIEUX, Annick BERTIN.

Excusés : Madame Catherine KIEFFER (pouvoir Andrée MENARGUEZ), Messieurs Alain DEVOUCOUX (pouvoir Christophe NORMAND), Alain BARNAY (pouvoir Serge BOUDOT)

Secrétaire de séance : Monsieur Julien DESMORIEUX

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 décembre 2021.

Subventions 2022 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité sollicite dans le cadre de la DETR 2022 une subvention pour la rénovation de logements, notamment en matière d'économie d'énergie (pompe à chaleur, panneaux solaires...).

Logement Courault : À la suite de la réunion de la commission de réhabilitation des logements du Bourg, le Conseil Municipal, valide les décisions suivantes :

- ❖ Demande d'un deuxième devis pour la mise aux normes électriques
- ❖ Précisions et compléments pour le devis de David JOSEPH (percement porte accès cour, gainage cheminée...)
- ❖ Vérifier s'il y a 2 compteurs d'eau

Le Conseil Municipal réfléchit au tarif qui pourrait être appliqué

Problématique RADON : Après avoir pris connaissance du rapport établi par CEREMA qui révèle la présence de radon par la moindre fissure, passage des tuyaux de chauffage... le Conseil Municipal décide :

- ❖ de solliciter des devis pour enlever le carrelage en périphérie, poser une membrane, un drain et étancher par la pose de carrelage et faïence jusqu'à mi-hauteur, voire réaliser de carottages.
- ❖ l'acquisition de capteurs CO2 pour chaque classe et de demander une participation de l'État.

RPI la CELLE en MORVAN, SOMMANT & TAVERNAY : Le Maire donne connaissance du courrier émis par les Maires du RPI, à l'attention de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de Saône & Loire en réponse à un éventuel retrait d'emploi au sein du RPI. L'effectif total à la rentrée 2022 devrait être de 101 élèves conforme aux recommandations, les Maires rappellent l'importance du soutien à la ruralité et à l'école publique.

Entretien du clocher de l'Église : A la suite du rapport de visite du technicien de l'entreprise BODET, le 20 janvier 2022, un audit est commandé (expertise de l'installation, vérification de l'état de conservation de tous les équipements mécaniques, électriques, mais aussi le comportement de la charpente du beffroi et des cloches... Analyse de mise en danger des usagers et des risques de dommages sur l'installation). Ce qui permettra au Conseil Municipal, après présentation du dossier complet, proposant des solutions, d'établir des priorités pour les travaux les plus urgents (montant du diagnostic de 800€ HT qui sera déduit de la facture de travaux).

Chemins Ruraux : Le Conseil Municipal procède à la publication des chemins ruraux de la commune (10 306ml)

Questions diverses

- ❖ Serge BOUDOT, référent bois fait le compte rendu de la réunion d'attribution des lots.
- ❖ Le Conseil Municipal, prend acte des modifications de redevances d'assainissement et de la demande de créance irrécouvrable
- ❖ Le Conseil Municipal envisage la possibilité de faire intervenir l'association AILE avec une présentation d'un appartement adapté au maintien à domicile dans de bonnes conditions.
- ❖ Le livret du Petit Citoyen sera offert aux élèves pour un coût d'environ 100€

Vu par Nous, Andrée MENARGUEZ, Maire de la Commune de Tavernay, pour être affiché le 14 février 2022 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1984.